



# SYPOL FLASH

SYNDICAT DE LA POLICE BELGE  
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE  
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHE POLIZEI

## Violences à l'égard des Policiers : Maintien du préavis de grève et de la Manifestation du 25 mars à Bruxelles

Sypol.be a mis le gouvernement en demeure de réagir enfin face aux violences perpétrées envers les forces de l'ordre (cfr flash 140), pour qu'il les dote d'un armement suffisant et d'un équipement de protection adéquat, pour qu'il cesse de désintégrer nos budgets et le recrutement de policiers, pour que les criminels soient réellement punis.

Depuis plusieurs années, cfr notre web site, nous dénonçons ces problématiques, sans être parvenus à réellement sensibiliser le pouvoir politique, à l'exception de quelques rares parlementaires très réceptifs. Le meurtre de Kitty VANNIEUWENHUYSEN n'avait comme à l'habitude, été suivi d'aucune prise de conscience ni décision, tant des ministres de tutelle que des hautes hiérarchies policières.

Il aura fallu plusieurs événements dramatiques (fusillade sur policiers avec Kalachnikov, collègue gravement blessée dans une manifestation kurde, meurtre d'une malheureuse mère de famille à Uccle,...) ainsi que la détermination des organisations syndicales, dont Sypol.be, pour faire évoluer les choses.

Depuis ce préavis de grève Sypol.be, dans l'ombre, a multiplié ses contacts avec le pouvoir politique pour le sensibiliser (ministre de l'Intérieur et Cabinet, vice-premiers ministres, Bourgmestres Bruxellois, Président du Sénat, groupes parlementaires, presse), non sans un certain résultat semble-t-il.

Alors que voici 2 mois à peine, la ministre de l'Intérieur nous disait qu'elle n'avait d'autre choix que de diminuer nos budgets dans le cadre de la solidarité entre ministères, il semble qu'une décision de principe soit prise pour répondre partiellement à certaines revendications.

A ce stade, on peut mentionner:

- octroi du gilet pare-balles personnel à chaque aspirant, équipement de la DGJ réparti sur 2 ans (les autres?)
- reprise des cycles de mobilité à la police fédérale (mais 6 ont déjà été supprimés depuis 2008!)
- remplacement des 2 X 300 départs à la pension à la police fédérale (Par qui? Par recrutement? Par mobilité??? mais le recrutement de février 2010 a déjà été supprimé et rien n'est prévu pour résoudre la perte du know how et la dangereuse problématique de l'inversion de la pyramide d'âges au sein de DGJ, WPR,..., ni le manque d'effectifs à DGA en matière de maintien de l'ordre)
- la période de référence reste fixée à 2 mois (la Ministre voulait 4 mois)
- une centaine de militaires seraient recrutés pour la police, effectueraient des gardes ambassades,... (mais il manque environ 2500 policiers dont 800 à Bruxelles, et la norme minimale d'engagement fixée par le conseil fédéral de police à 1450 policiers/an pour résorber ce déficit, ne sera pas respectée, loin de là).
- un congé préalable à la pension dès l'âge de 58 ans serait proposé aux officiers (75% du salaire, 2 années comptés en 60èmes, durée 5 ans, droit mais refusable si l'opérationnalité est mise en péril, discrimination??)
- extension de l'article 52 de la loi sur la fonction de police relatif à la protection juridique des policiers ds le cadre du service (abandon de la nécessité d'1 jour d'incapacité)
- aggravation des peines lors des violences à l'égard des policiers (mais pas d'augmentation des budgets de la Justice et notamment de l'administration pénitentiaire).

Ces propositions ont le mérite d'exister mais sont largement insuffisantes; en attendant le conclave budgétaire du 21 mars nous maintenons donc notre préavis de grève et de manifestation.

E.L EBON, secrétaire général